

Accorde à la SCP CALLENGE-GUETTARD, avocats associés, le bénéfice des dispositions de l'article 699 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Ainsi jugé et prononcé à la date sus-indiquée.

Ce jugement n'a pas été frappé d'appel.

Une copie de ce jugement est demeurée annexée au présent acte après mention, ainsi qu'une copie de l'ordonnance du 21 novembre 2003 prononcée par la Cour d'Appel d'ORLEANS constatant l'extinction de l'instance.

IV - LICITATION DE L'IMMEUBLE SIS A TOURS, 1 RUE DE PARCAY

Aux termes de l'audience de criées du Tribunal de grande instance de BLOIS, en date du 20 janvier 2005, l'immeuble sis à TOURS, 1 Rue de Parçay, a fait l'objet d'une licitation au profit de M. Yves LASNIER, moyennant le prix de 156 000,00 Euros.

A la suite de cette adjudication, le notaire liquidateur a reçu, avec intérêts, de la CARPA la somme de 168 052,60 Euros, qui figure aux recettes du compte d'administration dudit notaire.

V - COMPTE D'ADMINISTRATION DU NOTAIRE LIQUIDATEUR

RECETTES

01/04/2005 - CARPA - Règlement succession STEIN.....	168 052,60€
23/06/2007 - LA BANQUE POSTALE PARIS - Solde compte Mme STEIN/BURD Fanéa.....	5 456,45€
29/06/2007 - CAISSE D'EPARGNE - Solde compte succession STEIN Fanéa	191,83€
18/07/2007 - Virement SOCIETE GENERALE LOCHES - Solde compte indivision STEIN	2 193,12€
21/07/2007 - SCP VASSOR - Solde compte M. et Mme STEIN Philipp & Fanéa.....	16 260,34€
18/08/2007 - Virement CRCAM DE LA TOURAINE - solde compte Mme STEIN Fanéa	33 260,28€
ENSEMBLE.....	225 414,62

TOTAL comptes bancaires 57 362,02
Quote-part Alexandre STEIN 9560,33

DEPENSES

05/04/2006 - M. STEIN Sylvain - quote-part licitation immeuble sis à TOURS	28 008,77€
05/04/2006 - M. STEIN Aimé - quote-part licitation immeuble sis à TOURS	28 008,77€
05/04/2006 - M. STEIN Alexandre - quote-part licitation immeuble sis à TOURS	28 008,77€
05/04/2006 - Melle STEIN Françoise - quote-part licitation immeuble sis à TOURS	28 008,76€

Faux.

confirmant le faux sur la lettre d'accompagnement de l'acte
La première ligne des recettes correspond à la liquidation de l'immeuble appartenant à la donation de 1988, indépendante des successions de 1991 et 1995, suite à l'extinction de l'indivision sur cette donation)

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.